

Nous actualisons cette page régulièrement : <https://snudifo-53.fr/coronavirus/>

La situation gravissime que traverse le pays a conduit les autorités politiques à arrêter un certain nombre de décisions pour freiner l'épidémie et tenter de limiter le nombre de décès. Le SNUDI-**FO** 53 considère que cette situation renvoie à l'arrière-plan toute préoccupation autre que celles directement en rapport avec la santé et la sécurité des citoyens.

A cet égard, il semble **TOTALEMENT IRRESPONSABLE** d'envoyer au travail les salariés pour lesquels l'employeur n'a pu trouver de solution de télétravail. Seuls les salariés dont l'activité est directement liée à la santé et au combat contre la pandémie peuvent, **SOUS HAUTE PROTECTION**, être amenés à rejoindre leur lieu de travail.

Les enseignants n'en font pas partie. Les volontaires, et seulement les volontaires peuvent participer à l'accueil des enfants dont **LES 2 PARENTS** sont mobilisés par la crise sanitaire (soignants, pompiers, police) avec un strict protocole sanitaire afin de garantir au maximum la sécurité des personnels et des élèves accueillis. \*

Cela a été le sens des multiples interventions du SNUDI-**FO** 53 depuis vendredi auprès des autorités administratives (signalements de danger grave et imminent, procédure d'alerte, saisine du DASEN, d'IEN, du préfet, maires...)

Si les meilleures solutions doivent être concertées avec les élus locaux, il n'appartient pas à ces derniers de convoquer les enseignants publics ni de leur ordonner quoi que ce soit.

Le calme et le respect de chacun doivent prévaloir dans le cadre réglementaire et statutaire.

Enfin, pour ce qui concerne la prétendue "continuité pédagogique" revendiquée par les responsables de l'Éducation Nationale, elle passe largement derrière toutes les autres préoccupations. La priorité doit être la sécurité des personnels, des élèves et au-delà, de l'ensemble des citoyens. De toutes façons, le dispositif, totalement improvisé quoi qu'en dise le ministère, a montré son inadéquation dès ce lundi matin, le système s'étant montré incapable d'absorber les millions de connexions simultanées. Les enseignants ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables de cette situation.

Enfin, et à nouveau, le SNUDI-**FO** 53 appelle les enseignants, à se préserver et à préserver leur entourage. Une seule consigne : respecter scrupuleusement les consignes de **CONFINEMENT TOTAL** et faire passer toute autre préoccupation, y compris professionnelle, largement après.

C'est la rigueur de chacun qui assurera la sécurité de tous. Aucun employeur ne peut venir la contrarier.

Le 17/03/20

\* Dans toutes les écoles où des collègues volontaires assurent la scolarisation d'enfants de personnels soignants, **FO** revendique que soient fournis immédiatement des masques de protections, du gel hydroalcoolique, des lingettes jetables, des gants pour protéger les enfants ET les enseignants et que tout collègue pris de fièvre et de toux bénéficie immédiatement d'un test au coronavirus... et non pas simplement renvoyé chez lui ! Cela n'est à ce jour pas prévu partout ce qui est tout simplement inacceptable et irresponsable de la part de notre employeur.

**SNUDI-FO 53**, syndicat **FORCE OUVRIERE** des enseignants et AVS des écoles publiques de la Mayenne

10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : [contact@snudifo-53.fr](mailto:contact@snudifo-53.fr) – Site : [www.snudifo-53.fr](http://www.snudifo-53.fr) – FaceBook : @snudifomayenne – Twitter : @SNUDIFO53